



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Montréal-Est
du 19 décembre 2012 à 19 h 05 tenue en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville
située au 11370, rue Notre-Dame Est**

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sont présents :

Monsieur Robert Coutu, maire
Monsieur Alain Dion, conseiller – district 1
Madame Sylvie Dauphinais, conseillère – district 3
Monsieur Mario Bordeleau, conseiller – district 4
Monsieur Michel Bélisle, conseiller – district 5
Madame Anne St-Laurent, conseillère – district 6

Est absente :

Madame Monique Major, conseillère – district 2

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR ROBERT COUTU

Sont également présents :

Madame Josée Guy, directrice générale
Monsieur Roch Sergerie, avocat et greffier

Le maire, monsieur Robert Coutu, ouvre la séance à 19 h 19.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter : la mention « adoptée à l'unanimité » signifie alors qu'il s'agit des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 1

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2012 À 19 H 05

CM-201121275 1.1

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent,
Appuyé par madame la conseillère Sylvie Dauphinais

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 19 décembre 2012 à 19 h 05 tel que ci-après reproduit :

Ouverture de la séance

- 1** **Adoption de l'ordre du jour**
- 1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 19 décembre 2012 à 19 h 05
- 5** **Rapport des services**
- 5.1 Budget 2013
- 5.2 Programme triennal d'immobilisation 2013 – 2014 – 2015

Période de questions relatives à l'ordre du jour

Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RAPPORT DES SERVICES 5

BUDGET 2013

CM-201212276 5.1

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance d'un projet du budget équilibré pour l'année 2013 au montant de 36 300 000 \$.

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent,
Appuyé par monsieur le conseiller Alain Dion

Et résolu

D'adopter le budget pour l'exercice financier 2013 pour un montant de 36 300 000 \$ tel que déposé;

De décréter que ce budget ou son document explicatif soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité.

Sur cette proposition, monsieur le maire appelle le vote :

ONT VOTÉ EN FAVEUR DE LA PROPOSITION : A VOTÉ CONTRE LA PROPOSITION :

Mme la conseillère Anne St-Laurent,
M. le conseiller Alain Dion
M. le maire Robert Coutu

Mme la conseillère Sylvie Dauphinais,
M. le conseiller Michel Bélisle,
M. le conseiller Mario Bordeleau

REJETÉE

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2013 – 2014 – 2015

5.2

CM-201212277

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2013, 2014 et 2015.

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent,
Appuyé par monsieur le conseiller Alain Dion

Et résolu

D'adopter le Programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2013, 2014 et 2015 tel que déposé;

De décréter que ce programme triennal des dépenses en immobilisations ou son document explicatif soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR

LEVÉE DE LA SÉANCE

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2012

CM-20121278

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Bélisle,
Appuyé par monsieur le conseiller Alain Dion

Et résolu

De lever la séance.

Le maire, monsieur Robert Coutu, déclare la séance levée à 20 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ROBERT COUTU
Maire

ROCH SERGERIE, avocat
Greffier